

COURCELLES LE COMTE



BULLETIN D'INFORMATION



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

Juin 2015



VOTRE AGENDA DE JUIN :

Tous les **mercredis**
Tous les **jeudis**
Tous les **vendredis**

Bibliothèque
Club Détente
Marche (18h30)

Samedi 27 juin (sous réserves)

Fête des Ecoles

DATES A RETENIR :

Samedi 11, Dimanche 12, Lundi 13 Juillet

Fête Communale

MAIRIE

☎ 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

E-mail : mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

*Permanence de Monsieur le Maire le mardi de 17 h 00 à 18 h 00.
En cas d'urgence, contactez Monsieur le Maire au 06.78.55.34.67*

le Secrétariat de Mairie est ouvert

- ☞ le lundi de 9 h à 10 h 30
- ☞ le mardi de 15 h 30 à 17 h
- ☞ le jeudi de 15 h 30 à 17 h
- ☞ le vendredi de 17 h 30 à 19 h

* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à
Virginie Boulanger 4 rue Clémenceau
Magdalena, Thomas, Gwendoline et Fabien

* **Travaux au Mille-Club :**

Avis d'appel public à la concurrence (Procédure adaptée)
Mise aux normes de la salle et création d'un bloc sanitaires

Les travaux de mise aux normes du Mille-Club devront être effectués pendant l'été 2015.

Attribution des lots par la Commission d'Appel d'Offres :

Lot n°2 :	Gros-Œuvre	Ets Quillet-Duquesne
Lot n°3 :	Plâtreries – Menuiseries intérieures	Ets Bresson
Lot n°5 :	Plomberie-sanitaires	infructueux
Lot n°6 :	Menuiseries extérieures	Ets Ternois-Fermetures
Lot n°8 :	Carrelages – Faïences	Ets Quillet-Duquesne
Lots n°9 :	Peintures – Revêtements	Ets Deremarque-Klisz
Lot n°10 :	Electricité – chauffage	infructueux
Lot n° 11 :	Charpente	Ets Quillet-Duquesne
Lot n°12 :	Couverture	Ets CBR
Lot n°14 :	Aménagement extérieur	Ets Quillet-Duquesne

Date limite de réception des offres : lundi 8 juin 2015 à 10 Heures.

Attribution des deux lots infructueux par la Commission d'Appel d'Offres le jeudi 11 juin.

Renseignements en mairie ou à la Société d'architecture Bertrand Carpentier 2 rue des Prés 62111 –
HEBUTERNE (tel/fax : 03.21.50.19.32 ou 06.22.31.12.17)

Courriel : bertrandcarpentier@architectes.org

* **SIVU du RPI Ablainzevelle-Courcelles-le-Comte-Gomiécourt :**

Le SIVU du RPI Ablainzevelle-Courcelles-le-Comte-Gomiécourt a été créé en 1997.

Il employait alors un agent de cantine-garderie et un secrétaire. Aujourd'hui ce Syndicat emploie 6 personnes et en janvier 2016, il devrait en employer 10 avec le transfert de compétences du « service des écoles » des communes au SIVU.

Agents de cantine : 2 (M^{me} Lardier Annick / M^{elle} Dhée Bérengère)

Agents de surveillance (autobus / garderie) : 2 (M^{me} Desongnis Véronique / M^{elle} Bayart Sylvie)

Aides-enseignants : 2 (M^{me} Coquet Marie-Claude (ou son successeur) / M^{me} Balingon Vanessa)

Animateurs TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : 3 (M. Ogez Bertrand, M. Bocquillon Jérôme, M^{elle} Delporte Karine)

Secrétaire : 1 (M. Ratel Laurent)

Il a été présidé par Constant MARQUIS (Gomiécourt) de 1997 à 2001, par Christine RINGÔ (Courcelles-le-Comte) de 2001 à 2008, par Christophe GUEANT (Courcelles-le-Comte) de 2008 à 2012 et par Valérie MICHAUX (Ablainzevelle) de 2012 à 2015.

Madame Valérie Michaux, Présidente du SIVU, a informé les membres du Comité Syndical le 26 mai de sa volonté de mettre un terme à ses fonctions. Elle a envoyé sa lettre de démission à Madame la Préfète. Si celle-ci l'accepte, un nouveau Président (ou une nouvelle présidente) devra être désigné prochainement.

A L'ECOLE

* **Fête des Ecoles** : La Fête des écoles aura lieu le **samedi 27 juin** à Courcelles (date à confirmer).

* **Les menus de la cantine** : Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY (03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 1 ^{er}	Salade niçoise Bœuf braisé forestier Torsades / Fromage râpé Fruit de saison	Mardi 2	Céleri rémoulade Chipolatas / Compote de pommes PdT vapeur Saint-Paulin
Jeudi 4	Salade madrilène Paëlla de volaille maison Fromage blanc nature sucré	Vendredi 5	Pizza aux champignons maison Filet de poisson pané Epinards à la crème / PdT vapeur Fruit de saison
Lundi 8	Repas froid Salade bicolore Jambon blanc supérieur / sauce tartare Taboulé maison camembert	Mardi 9	Betteraves vinaigrette Paupiette de veau au curry Haricots verts / PdT rissolées Crème dessert chocolat
Jeudi 11	Lasagne bolognaise maison Petit cotentin Fruit de saison	Vendredi 12	Salade de perles de pâtes napolitaine Filet de cabillaud dieppoise Demi-tomate gratinée / PdT vapeur Tartelette pâtissière aux fraises maison
Lundi 15	Terrine de campagne et cornichons Fricassée de volaille à la tomate Riz aux petits légumes Yaourt nature sucré	Mardi 16	Concombre bulgare Crépinette de porc aux oignons Purée au lait Fruit de saison
Jeudi 18	Salade mimosa Tajine de poisson Duo de courgettes / semoule Mimolette	Vendredi 19	Tarte tomates, thon, mozzarella maison Fricadelle de bœuf aux champignons Carottes à l'étuvée / PdT country Fruit de saison
Lundi 22	Pastèque Bouchée de volaille à l'italienne Macaronis / Fromage râpé Compote d'abricots	Mardi 23	Macédoine de légumes Bœuf à la napolitaine Riz sauvage Liégeois vanille
Jeudi 25	Salade de tomates à la grecque Filet de colin poêlé Epinards à la crème / PdT vapeur Maasdam	Vendredi 26	Repas kermesse Carottes râpées au gouda Saucisses de Strasbourg / Frites mayonnaise Cookie maison
Lundi 29	Salade composée (salade, poivrons, maïs, radis) Rôti de porc mironton Haricots beurre persillés / PdT ciboulette Flan au chocolat	Mardi 30	Salade de tomates vinaigrette Fricassée de volaille à la niçoise Riz créole Vache qui rit

* Les assistantes maternelles agréées :

- CUVILLIER Cécile 1 rue du Trou aux Voleurs 03.21.59.65.74
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
- DAMART Lucie 5 rue Jeanne-d'Arc 06.71.78.49.58
(agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans)
- PETIT Mélissa 11 rue du Trou aux Voleurs . 03.21.15.74.55 (ou 06.72.73.70.27)
(agrément pour un enfant de 0 à 6 ans)
- PRONIEZ Josée 3 rue Jeanne-d'Arc 03.21.50.95.95
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 10 ans)
- THOREZ Vanessa 10 rue du Trou aux Voleurs 09.84.11.31.26 (ou 06.37.41.98.74)
(agrément à la journée pour 1 enfant de 0 à 6 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 8 ans)

AVIS

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Obtention d'une carte d'identité** : Formulaire à retirer en mairie + 2 photos (format 45*45mm), une copie d'acte de naissance (elle n'est plus nécessaire pour un renouvellement), un justificatif de domicile, le livret de famille pour les enfants, l'ancienne carte pour un renouvellement. L'empreinte digitale est obligatoire pour les enfants à partir de 13 ans. **Attention**, le renouvellement de la carte d'identité est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la carte précédente n'est pas présentée en mairie. Ne tardez pas pour faire votre demande. Les délais sont en moyenne d'un mois et demi pour obtenir une carte d'identité.

Pour les mineurs, la demande doit être accompagnée **obligatoirement de la copie de la pièce d'identité (CNI ou passeport) du représentant légal qui réalise la demande**. Il s'agit le plus souvent de la mère ou du père.

En cas de séparation, il est nécessaire de disposer du jugement pour vérifier l'exercice de l'autorité parentale et la fixation de la résidence de l'enfant (si garde alternée, joindre les pièces d'identité de la mère et du père ainsi que les 2 justificatifs de domicile).

Enfin, concernant les justificatifs de domicile, nous vous rappelons que la déclaration de revenus (ainsi que la déclaration pré-remplie) ne sont pas acceptées (contrairement à l'avis d'imposition).

* **Courcelles de France** : L'Assemblée Générale annuelle de l'association des « *Courcelles de France* » aura lieu à Courcelles-le-Comte le week-end des **22 et 23 août**. Les personnes qui acceptent d'accueillir les élus des autres communes de Courcelles sont les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès de Monsieur le Maire.

* **Cimetière** : Des personnes malveillantes ou inconscientes se permettent de déplacer des plaques ou d'autres objets dans le cimetière communal. Ces agissements sont inadmissibles et les services de la gendarmerie ont été alertés afin de mettre un terme à ces pratiques. Nous demandons aux parents de surveiller leurs enfants et de contrôler leurs faits et gestes.

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Avril-Mai-Juin 1999 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Service à la personne** : Monsieur Joël Demagny propose gratuitement ses services pour les personnes qui en auraient besoin (transport de gaz, déplacements,...). Tél : 03.21.73.98.24

* **Haies et arbres** : Beaucoup de haies et d'arbres empiètent trop largement sur le domaine public ; Leurs propriétaires sont tenus d'élaguer afin de laisser libre le passage, et d'éviter les dégradations sur les engins.

* **Vagabondage des chiens** : Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. L'article R622-2 du Code pénal punit cette infraction d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (150€). Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière. Les fonctions naturelles sont tolérées uniquement dans les caniveaux en dehors des passages pour piétons.

* **Véolia nous informe** : Veuillez trouver ci-dessous une note explicative sur la loi dite « Warsmann » portant sur les surconsommations liées à une fuite sur les installations privées.

« Conformément à l'article L2224-12-4 III Bis du Code Général des Collectivités Territoriales, si vous habitez un local à usage d'habitation, vous pouvez bénéficier d'un dégrèvement sur votre facture d'eau en cas de consommation anormalement élevée (c'est-à-dire si votre consommation depuis le dernier relevé dépasse le double de votre consommation habituelle) provenant d'une fuite après compteur, à l'exclusion des fuites dues à des équipements ménagers ou des appareils sanitaires ou de chauffage, et sous réserve de remplir les conditions prévues au décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012. Dans un délai d'un mois après avoir été informé de la surconsommation, vous devrez notamment produire une attestation de l'existence et de la réparation de la fuite par une entreprise de plomberie. Le volume facturé pour la période de relevé concernée sera limité au volume correspondant au double de la consommation moyenne des trois dernières années pour votre local d'habitation, à défaut, au double du volume moyen calculé en utilisant les données disponibles sur les abonnés de la même catégorie. Ces dispositions figurent au Règlement de Service. Elles impliquent une information des usagers en cas de constatation d'une surconsommation lors du relevé du compteur pouvant entrer dans ce cadre. »

* **Déclaration d'impôts** : N'oubliez pas votre déclaration de revenus 2014.

En déclarant en ligne, vous bénéficiez d'un délai supplémentaire

Le service de déclaration en ligne est ouvert 24h/24,7j/7, à partir du **15 avril 2015** et jusqu'aux dates limites fixées par numéro de département :

- le **mardi 9 juin 2015** pour les départements n° 50 à 974/976.

Si vous êtes non-résident, vous avez jusqu'au **mardi 9 juin 2015** pour effectuer votre déclaration en ligne.

A noter : la date de dépôt de la déclaration papier était fixée au mardi 19 mai 2015.

Votre avis d'impôt est disponible plus tôt

Retrouvez le dans votre espace sécurisé :

- à partir du **22 juillet 2015** si vous êtes non imposable ou bénéficiaire d'une restitution ;
- à partir du **03 août 2015** si vous êtes imposable et non mensualisé ;
- à partir du **18 août 2015** si vous êtes imposable et mensualisé.

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy : Période estivale** comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00 (horaires affichés en mairie).

* **Ramassage des ordures ménagères** :

➤ Tous les '**Lundis**' : Poubelles grises

➤ Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

Le ramassage aura lieu le vendredi 5 et vendredi 19 juin 2015

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédant le mercredi **3 Juin** (soit avant le 29 mai), puis le **1^{er} Juillet** (s'inscrire avant le 26 Juin).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines
03.21.16.00.02 Fax 03.21.16.01.00

* **Artois Insertion Ressourcerie** : Donnons une seconde vie à nos déchets !...

L'association AIR collecte les encombrants des usagers de nombreuses communautés de communes : mobilier, électroménager, outillage, vaisselle, textile,... Prêts à vivre leur seconde vie, les objets initialement destinés à être incinérés ou enfouis sont alors présentés à l'achat dans l'un des trois magasins de l'association. AIR possède en effet ses propres vitrines commerciales : une boutique sur Bapaume, une sur Ervillers et une sur Péronne. Vous y trouverez une sélection de meubles, jouets, livres, moquettes, électroménager, vélos, ordinateurs,... Du plus simple au plus insolite. AIR collecte également les cartons et plastiques des commerçants et artisans. Ces déchets sont envoyés vers leurs filères de recyclage spécifique, vous assurant alors un impact minimal de vos déchets. Rens : www.air-ressourcerie.org

* **RANDONNEURS DU SUD-ARRAGEOIS : Randonnées pédestres prévues en Juin :**

Date	Heure	Lieu de rendez-vous (église)	Kilométrage parcourus
07.06.15	9h	Boyelles	6/8 Kms 12/14 Kms
14.06.15	9h	Souchez (1) Salle des sports	De 7 à 25 Kms
21.06.15	9h	Essart les Bucquoy (Entrée village)	6/8 Kms 12/14 Kms
28.06.15	9h	Mametz (2)	6/8 Kms 12/14 Kms

(1) Souchez : Randonnées des Collines, participation 3€

(2) Mametz : covoiturage, départ 8h30 parking du Donjon (Bapaume)

Pique-nique sorti du sac à dos à la salle de la Mairie

Pour tout renseignement contacter Gérard Munier 30,rue du 8 Mai 62121 Moyenneville
tél 03.21.58.46.13 Site internet : rando62.sudarrageois.free.fr Email : munier.gerard62@orange.fr

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

Les mercredis 3, 10, 17 et 24 Juin de 16h30 à 19h.

* Terrain de football



La jeunesse Courcelloise n'a pas hésité à se retrousser les manches pour remédier aux imperfections du terrain de football et semer un nouveau gazon.



ASSOCIATION « FETES et LOISIRS » :

*** Brocante du 1^{er} mai :**



La désormais traditionnelle brocante du 1^{er} mai est devenue un rendez-vous incontournable pour les chineurs.

*** Sortie pêche :**



Une journée de détente et d'amitié au bord de l'eau.

*** Marche :**

Tous les Courcellois sont invités aux sorties pédestres, chaque vendredi. Rendez-vous à 18h30 devant la mairie. Venez nombreux entretenir votre corps et aérer votre esprit dans la joie et la bonne humeur d'un groupe.

